



Succession de mon père jean michel lefort

Par **cedric lefort**, le **03/01/2008** à **19:06**

Bonjour,

mon père est décédé le 12 décembre 2005 laissant à ma mère ainsi qu'à mes deux frères et moi-même la maison en héritage. Il n'avait laissé aucun testament.

Il y a deux mois une banque nous a contacté et nous a signalé l'existence d'une épargne salariale(il avait été employé LAFARGE CIMENT) sous forme d'action LAFARGE d'une valeur de plus de 10000 euros.

Ma mère, mon frère aîné et moi-même avons donné notre accord afin de vendre ses actions pour que la somme soit débloquée. Malheureusement mon troisième frère avec qui personne n'a de relations depuis plus d'un an a disparu et s'est engagé dans la légion étrangère et n'a répondu à aucun de nos appels ou de ceux du notaire.

Comment pouvoir toucher notre part légitime, ma mère, mon frère aîné et moi-même sans que la situation reste bloquée?

Merci de votre aide!

Monsieur C. Lefort